



CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

Monsieur Nadir YACINE

12 rue PASTEUR
91120 PALAISEAU

Date de naissance : 04/02/1988 Lieu de naissance : Annecy (74)

N°SS: 1 88 02 74 010 042/23 Nationalité : Française

Conformément aux dispositions du Code du travail et de l'accord portant sur le statut collectif des salariés Ina du 09/11/2012 (accord disponible sur l'Intranet de l'Ina), les conditions de votre engagement à l'Institut National de l'Audiovisuel sont fixées comme suit :

ARTICLE 1 - Engagement

Motif du contrat : Remplacement pour une partie des tâches de M. Francis MOUROUVIN en détachement syndical.

Date d'effet : 05/07/2021

Terme du contrat : 31/12/2021

Durée de la période d'essai : 14 jours

Catégorie socioprofessionnelle : Technicien - Agent de maîtrise

Grille : Métiers

Groupe de Classification: groupe II

Emploi conventionnel : Technicien(ne) de gestion des données multimédia

Fonction : Technicien(ne) de gestion des données multimédia.

Compte tenu des délais de mise en œuvre de l'avenant n°10 à l'accord portant sur le statut collectif des salariés Ina du 09/11/2012 signé le 7 décembre 2020, ces nouveaux intitulés ne figureront pas sur votre bulletin de salaire, qui indiquera les intitulés antérieurs tels que rappelés ci-dessous :

- Catégorie socioprofessionnelle (antérieure au 1^{er} janvier 2021) : Technicien - Agent de maîtrise
- Emploi conventionnel (antérieur au 1^{er} janvier 2021) : Technicien(ne) de gestion des collections multimédia Niveau 1
- Fonction (antérieure au 1^{er} janvier 2021) : Technicien(ne) de gestion des données multimédia 1
- Groupe de classification (antérieur au 1^{er} janvier 2021) : Groupe 3

A titre informatif :

Affectation : Direction déléguée aux collections/Département collecte et conservation/Service catalogue

Lieu de travail : Bry sur Marne et Région Parisienne (y compris Paris)

Ces éléments, susceptibles de varier en fonction de votre évolution professionnelle au sein de l'INA, ne feront pas l'objet d'un avenant au contrat de travail.

YN

La déclaration préalable d'embauche a été faite auprès de l'URSSAF (Ile de France – 93518 Montreuil cedex).
Le (la) salarié (e) pourra exercer auprès de cet organisme un droit d'accès et de rectification que lui confère la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978.

ARTICLE 2 -Rémunération

Votre rémunération (base temps plein) est composée :

- D'une rémunération annuelle brute fixe de 27 396 euros, versée sur 12 mois, soit une rémunération moyenne, mensuelle de 2 283 euros, dont 1/12^{ème} du 13^{ème} mois versé chaque mois.
- De prime(s) et/ ou indemnité (s), sous réserve de remplir les conditions d'octroi fixées à l'annexe 7 révisée - Primes et Indemnités - de l'accord portant sur le statut collectif des salariés Ina, du 09/11/2012.

Il vous sera payé en fin de collaboration une indemnité de fin de contrat de 10 % telle que prévue à l'article L1243-8 du Code du travail, ainsi qu'une indemnité compensatrice de congés payés conformément à l'article L1242-16 du Code du travail.

ARTICLE 3 - Durée du travail

Modalité : 2

Taux d'activité : 100 %

Durée du travail moyenne : 36 heures 00 minutes par semaine, soit 7 heures 12 minutes par jour -
15 Jours de repos dits jours ARTT acquis sur la période du 1er juin au 31 mai

Répartition du temps de travail : 5 jours travaillés par semaine (Sauf accord collectif portant sur une organisation du travail spécifique).

ARTICLE 4 - Règlement intérieur

Les dispositions du règlement intérieur et de la charte d'usage et de sécurité des systèmes d'information, disponibles sur l'Intranet de l'Institut, vous sont applicables.

ARTICLE 5 - Entretien professionnel

Vous bénéficierez tous les 2 ans d'un entretien professionnel consacré à vos perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualifications et d'emploi, conformément à l'article L6315-1 du Code du travail.

ARTICLE 6 - Retraite - prévoyance- mutuelle

Vous serez affilié(e) à la caisse de retraite Audiens et au régime de prévoyance Audiens (74, rue Jean Bleuzen 92177 Vanves).

Vous pouvez adhérer si vous le souhaitez à une mutuelle conformément aux modalités et dispositions de l'accord d'entreprise « frais de santé INA » en date du 3 février 2009 (disponible sur l'Intranet de l'Ina) et de ses avenants - Audiens prévoyance (centre de gestion- service INA - 28039 Chartres cedex). Une notice vous a été remise lors de la signature du présent contrat.

La validité du présent contrat est subordonnée à la production des pièces constitutives de votre dossier.

YV

Vous voudrez bien retourner à la DDRH le deuxième exemplaire du présent contrat, revêtu de votre signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé le...".

Fait à Bry sur Marne, le 25/06/2021

Signature du salarié

"Lu et approuvé le 05/07/2021"



La Directrice déléguée aux ressources humaines
Valérie JOLY



Vous pouvez maintenant à l'ORDRE le document mentionné au point 1 de votre demande
et vous pouvez maintenant à l'ORDRE le document mentionné au point 2 de votre demande.

Par la présente, je vous prie de bien vouloir

signer le document

et vous pouvez maintenant à l'ORDRE le document mentionné au point 1 de votre demande.

2/2017

2/2017



AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE N°09002244-9001

Monsieur Nadir YACINE

1, allée Charles Perrault - 93160 Noisy-le-Grand

J'ai l'honneur de vous informer, que conformément aux dispositions légales, le terme de votre contrat de travail à durée déterminée N°09002244-9001 du 25/06/2021, qui a débuté le 05/07/2021 est prolongé, dans les mêmes conditions, jusqu'au 31/12/2023 au sein de la Direction Data et Technologies / Département Data / Service Entrées et Catalogage.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires.

Si ces conditions vous agréent, vous voudrez bien nous retourner un exemplaire signé du présent avenant, précédé de la mention « lu et approuvé le ».

Fait à Bry/Marne, le 26/06/2023

Le Salarié

"lu et approuvé le 29/06/2023"

La Directrice des Ressources humaines
Valérie Joly

Institut national de l'audiovisuel

4 avenue de l'Europe

94366 Bry-sur-Marne cedex

Tél. : + 33 1 49 83 20 00 – www.ina.fr

Etablissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial – RCS Créteil 302 421 193 B

